

8 mars 2016



A l'occasion de la **journée internationale des droits des femmes**, de nombreux événements sont organisés ce 8 mars 2016 en Bourgogne-Franche-Comté.

Christiane BARRET, Préfète de la région, et Marie-Guite DUFAY, Présidente du Conseil régional, ont ainsi choisi de se rendre ensemble dans la salle de spectacle du Cèdre à Chenôve, où, à l'invitation du maire Thierry FALCONNET, elles ont assisté à deux événements :

### 1) La visite de l'exposition "**les robes qui nous racontent**" au Cèdre, Chenôve



Le Cèdre à Chenôve est une salle de spectacle mais aussi un espace de culture et de rencontres. Il abrite jusqu'à fin mars l'exposition **de robes créées par un collectif de femmes habitantes** de Chenôve.

Ces femmes, de plus en plus nombreuses au fil des ans - plus d'une vingtaine -, se sont regroupées dans le cadre de l'atelier du mardi de la MJC de Chenôve, sous l'animation de Fatima Achab. Investies dans le festival des Nuits d'Orient, elles ont créé de véritables œuvres d'art avec l'artiste plasticienne Frédérique Toutain : des robes, considérées comme autant de "carnets de route", de « merveilleux prétextes pour s'exprimer en tant que femme et parler de son identité".

Une délégation de ces femmes était présente pour présenter leurs créations aux côtés de F. Achab et de F. Toutain et dialoguer autour de leurs parcours et de leurs préoccupations de citoyennes.

### 2) **suivie d'une table ronde "Des femmes et des hommes mobilisés pour l'égalité femmes / hommes en Bourgogne-Franche-Comté"**

L'égalité se construit pas à pas, grâce à l'énergie de femmes **mais aussi d'hommes** dans notre région Bourgogne-Franche-Comté. Ils étaient une dizaine à faire part de leur expérience et de leur point de vue lors d'un échange avec Madame la préfète et Madame la présidente du Conseil régional.

De nombreuses questions ont alimenté le débat : comment parler d'égalité aux jeunes publics ? Quelles actions pour prévenir et accompagner les situations de violence faites aux femmes ? Pourquoi et comment développer l'entrepreneuriat des femmes en Bourgogne-Franche-Comté ? Comment l'entreprise peut-elle agir pour contribuer à l'égalité entre femmes et hommes dans la vie professionnelle ? Quelles actions sont menées par l'Education nationale pour lutter contre les stéréotypes et élargir les choix de formation et de métier des élèves filles et garçons ? Quels sont les enjeux aujourd'hui en Bourgogne-Franche-Comté en matière d'égalité femmes / hommes ?

## Dossier de presse

La Bourgogne-Franche-Comté se mobilise autour de la journée internationale des droits des femmes. Plus de 70 manifestations sont organisées dans l'ensemble des départements de notre territoire par les associations, collectivités territoriales et services de l'Etat.

Cette mobilisation illustre une prise de conscience citoyenne croissante.

L'égalité entre les femmes et les hommes est une valeur constitutive de la république, essentielle à notre projet de société. L'objectif fixé par le gouvernement depuis 2012 : **transformer l'égalité en droits en égalité réelle entre les femmes et les hommes.**

Tous les domaines de notre vie sont concernés. En dépit des progrès constatés, la mobilisation de chacune et chacun reste nécessaire.

Ainsi, l'égalité entre femmes et hommes n'est pas uniquement l'affaire des femmes. La mobilisation des hommes est effective sur ce sujet et les enjeux en termes d'articulation des temps de vie et d'exercice de la parentalité, par exemple, sont essentiels pour les femmes comme pour les hommes.

Nous avons donc souhaité réunir **à la fois des femmes et des hommes** investis dans des actions concrètes en dans divers lieux de Bourgogne-Franche-Comté pour valoriser cette mobilisation.

Cette matinée a pris place au Cèdre à Chenôve, à l'occasion de l'exposition "les robes qui nous racontent".

**Les "robes qui nous racontent"** ont été créées par un collectif de femmes habitantes de Chenôve et ont déjà été exposées dans le cadre du festival des "Nuits d'orient". Ce collectif de femmes est animé par Mme Fatima Achab, médiatrice culturelle dans le cadre de la MJC de Chenôve, et les robes sont des œuvres d'art élaborées avec une artiste plasticienne, Mme Frédérique Toutain.

Une table ronde réunira ensuite une dizaine de personnes, femmes et hommes, investis dans des actions concrètes au sein de la Bourgogne Franche Comté en faveur de l'égalité entre femmes et hommes. Nos échanges permettront d'éclairer divers enjeux de l'égalité femmes/ hommes et de les illustrer par des exemples de réponses proposées dans notre région. L'objectif n'est pas de dresser un bilan exhaustif des actions menées dans notre région, mais de donner un éclairage sur différents enjeux et réponses concrètes apportées pour faire progresser l'égalité entre femmes et hommes.

Quelques exemples :

## La création artistique et le spectacle vivant comme supports et sujets de l'égalité entre les femmes et les hommes

Fatima Achab, médiatrice culturelle à la MJC de Chenôve, Frédérique Toutain, artiste plasticienne de l'atelier Goutte d'art, et Caroline Strasser, présidente de la compagnie Les trois soeurs seront nos témoins.

La Compagnie Les trois soeurs est née en 1996 de la rencontre de trois comédiennes professionnelles qui décident de créer leur premier spectacle « *Les Trois Sœurs* », une adaptation du texte de Anton TCHEKHOV. Ce spectacle sera joué plus de 40 fois en France et à l'étranger. La Compagnie met également un point d'honneur à lutter contre les discriminations de toutes sortes, qu'elles soient liées à l'origine, au sexe, aux moeurs, aux handicaps ou encore à l'apparence physique. Pour cette raison, elle crée "*Et si c'était moi*" en 2009. Marilyn PAPE commence ses véritables travaux de mise en scène avec "*Les tortues viennent toutes seules*" en 2010 et "*C'était mieux avant*" en 2012. Mais c'est avec le projet "Femmes d'ici ou d'ailleurs" que La Compagnie investit encore un peu plus la thématique des femmes qui tient tant à cœur Marilyn Pape. Ce projet a réuni une 60 aines de femmes en France et Algérie au cours d'ateliers d'écriture. Ces femmes ont écrit sur la relation intime à l'homme. Cela a donné plus de 250 pages de textes. Une 20aine ont été sélectionnés pour aboutir à une pièce de théâtre intitulée "Des mots pour se dire".



*Repères...*

*Les femmes sont sous représentées dans le milieu de la création artistique (25% des metteurs en scène, 24% des auteurs joués), dans les médias (17% des experts invités sur les grandes radios et télévisions). L'objectif poursuivi au plan national est de donner davantage de visibilité aux femmes créatrices et davantage de responsabilités dans l'animation des lieux culturels.*

## L'égalité : un enjeu pour l'éducation des jeunes publics.

Bruno Isabellon, principal du collège de Montbard, et Laurence Guillet, chargée de mission égalité filles-garçons et lutte contre les discriminations pour l'académie de Dijon présenteront des exemples d'actions menées.



Les trophées de l'égalité mixité ont été lancés en 2015 et ont permis à quatre établissements de bénéficier de bourses de 1000 euros pour poursuivre leurs actions pédagogiques et de sensibilisation à destination des élèves du secondaire. De nombreuses autres actions sont déployées, en Bourgogne comme en Franche Comté pour sensibiliser au respect filles garçons et à l'élargissement des choix professionnels au-delà des stéréotypes sur les métiers. Il n'y a pas de métiers de "filles" ou de métiers de "garçons"!

### **Repères...**

*Les métiers restent très sexués : 12% des métiers répertoriés seulement sont proches de la parité (40/60%). Les femmes se concentrent dans quelques métiers : santé, social, services à domicile, éducation, en lien avec les stéréotypes de genre (les femmes et les compétences d'écoute, de soin, d'assistance..). Ainsi 12 familles de métiers sur les 87 répertoriées concentrent plus de 50% des femmes actives.*

*Or dans ces secteurs le temps partiel est développé et les progressions de salaires moins favorables. Les choix d'orientation ont un impact en matière d'inégalités professionnelles et salariales. En effet, 80% des salariés à temps partiel sont des femmes. Les écarts de salaires nets mensuels en ETP sont de 19% dans le secteur privé et semi public ; et entre 10% (territoriale) et 21% (hospitalière) dans les fonctions publiques.*

### **En Bourgogne-Franche-Comté :**

- Les filles sont davantage diplômées de l'enseignement supérieur que les garçons (32% contre 25%)
- Elles sont moins présentes dans l'enseignement professionnel (40% des garçons qui se présentent au Baccalauréat le font dans une filière professionnelle, contre 25% pour les filles).
- Les femmes sont plus exposées au "déclassement professionnel" (un emploi sous-qualifié par rapport à leur niveau de diplômes) que les hommes en BFC.

## L'égalité femmes hommes se vit aussi en entreprise

Avec plus de 19% d'écart moyen de salaires, et des métiers sexués, l'enjeu reste important.

Carla Martinez, responsable de la communication pour FETE et Didier Thomas, directeur de FACT Franche Comté présenteront divers projets et actions en faveur de l'égalité professionnelle.

FETE, Femmes Egalité Emploi est un partenaire important dans notre région, investi à la fois sur la mixité des métiers (Carrefours des carrières au féminin, Semaines de la mixité) et l'accompagnement des sections syndicales d'entreprises à la négociation en matière d'égalité professionnelle.



### *Repères...*

*-En BFC, on constate un écart moyen des salaires annuels nets ramenés en ETP entre les femmes et les hommes à 5000 euros, légèrement inférieur à la moyenne France (5466 euros). Les salaires moyens y sont pour les femmes comme pour les hommes moins élevés qu'en moyenne France. Les femmes y sont également plus exposées au temps partiel qu'en moyenne France, avec près de 35% des actives.*

*-La loi oblige les entreprises dès 50 salariés à négocier des objectifs et actions en faveur de l'égalité professionnelle, sous peine d'une sanction financière qui peut aller jusqu'à 1% de la masse salariale. L'enjeu actuel est de toucher les entreprises de 50 à 300 salarié-es (33 % de couverture), les plus grandes entreprises étant davantage mobilisées sur l'égalité professionnelle (82 % pour les + 1000 ; 65 % pour les 300-1000).*

*-La loi du 4 août 2014 prévoit que toute entreprise soumissionnant à la commande publique doit remplir ses obligations en matière d'égalité professionnelle et ne pas avoir eu de condamnation pour discrimination dans les cinq dernières années.*

## L'entrepreneuriat des femmes : poursuivre la valorisation et le développement de la création - reprise d'activité par les femmes

28% de femmes parmi les entrepreneurs en France. Objectif, 40% en 2017 !

Pierre Arnaud, chef d'entreprise EPS, Doubs et président d'Initiative Doubs T Belfort, et Gonzague Laurent, directeur de Bourgogne Active, illustreront la mobilisation en faveur de la création et reprise d'entreprises en région.

**LES  
ENTRE  
PRENEU  
SES**



### Repères...

**Objectif politique national : 40% minimum de femmes parmi les entrepreneurs en France en 2017**  
**En 2010 : 28% de femmes parmi les entrepreneurs (France), 32% (Bourgogne) et 31 % en Franche Comté ; dont 8% dans le secteur de l'innovation seulement (France).**

## **Le sexisme et les violences : les femmes sont plus souvent victimes de violences, il faut en parler!**

*223 000 femmes se déclarent victimes de violences physiques ou sexuelles par le conjoint ou ex conjoint sur une année.*

Christine Burtin Lauthe, Présidente de l'association Carrefour des mondes (Tonnerre), Patricia Staine, Directrice de Solidarité Femmes Doubs pourront nous éclairer sur les dispositifs mis en oeuvre, les enjeux et les actions de sensibilisation menées.



### ***Repères...***

***123 féminicides en 2013.***

***On estime le nombre de viols à 80000 par an en France, 10% des femmes violées portent plainte.***

***217 000 femmes se déclarent victimes de violences physiques ou sexuelles par le conjoint ou ex conjoint sur une année.***

***6 homicides identifiés par l'observatoire de la DAV 2014 en BFC.***